



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

FEVRIER 2021

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **ELECTRICIEN**

DIRECTION : TECHNIQUE
SERVICE : SUPERSTRUCTURES

I – DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

- Gestion de l'atelier électricité.
- Entretien en régie des équipements municipaux, exécution d'ouvrages et de réparations sur l'ensemble du patrimoine.
- Tous travaux d'électricité: maintenance curative, préventive, dépannages, chantiers.

Niveau du poste dans l'organigramme :

- Poste placé sous la responsabilité de l'agent de maîtrise responsable du secteur.

Activités principales :

- Organisation et suivi de l'activité du service électricité.
- Gestion et planification des visites périodiques de maintenance.
- Gestion du matériel, du stock.
- Gestion des commandes.

Activités secondaires :

- Organisation et suivi de travaux d'urgence liés à la continuité du service.
- Participation aux activités d'organisations festives.
- Accueil et suivi des stagiaires.

II – PROFIL DU POSTE

Savoir

Connaissance de l'ensemble des facettes du métier d'électricien.
Suivi dans l'évolution des techniques et des normes.
Connaissance des procédés d'énergies renouvelables.
Connaissance en téléphonie et informatique (courant faible).
Avoir des habilitations électrique.
Etre titulaire du permis VL est indispensable.
Etre titulaire du CACES nacelle élévatrice est un plus.

Savoir-faire

Rédaction de rapports et comptes rendus.
Planification des activités en fonction de leur nature.
Exécution de l'ensemble des travaux d'électricité.
Maîtriser les notions de brassage en courant faible (téléphonie, informatique).

Savoir-être

Organisé, disponible, réactif, autonome.

III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Savoir travailler selon une planification rigoureuse.

Travail en extérieur par tous les temps.

Possibilité de travaux le samedi et dimanche.

Etre titulaire du Permis VL.

Aptitude aux passages du CACES Nacelle, de la formation montage des échafaudages.

Passage obligatoire des habilitations électriques.

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT (grade)

Adjoint technique - Agent de catégorie C

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires

RTT : 6,5 jours

Congés : 32 jours

NBI OUI NON

Régime indemnitaire :

GROUPE	INTITULE DU GROUPE	FONCTION CORRESPONDANTE	COTATION	PLAFOND ANNUEL	PART FIXE MENSUELLE DU RIFSEEP
C3A	ATSEM, Agents qualifiés	Electricien	12/30	6.000,00 €	200,00 €

Part variable sur la base de l'entretien d'évaluation n-1

Prime annuelle.

Adhésion au CNAS.

Protection sociale complémentaire (garantie maintien de salaire) = adhésion possible au contrat collectif Territoria Mutuelle.

Restauration municipale.

Véhicule : Non

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

Poste à pourvoir rapidement

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser
à l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – Esplanade Charles de Gaulle – BP 116
77385 COMBS LA VILLE Cedex
contact@mairie-combs-la-ville.fr**